

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Vaygache



Au Puits de La Paracha

Vaygache

Le remède à toutes les épreuves : les accepter avec amour

« Ils vinrent en Egypte, Yaakov et toute sa descendance avec lui, ses fils et les fils de ses fils avec lui, ses filles et les filles de ses filles et toute sa descendance, il les amena avec lui. » (46, 6-7)

Le Or Ha'Haim demande pourquoi dans le verset une séparation a été faite, à l'aide des mots "avec lui", entre "les fils" et "les filles" (il y aurait dû être écrit : les "fils, les fils de ses fils, les filles, les filles de ses filles (...), il les amena avec lui").

La raison en est, explique-t-il, que certaines vinrent de plein gré en Egypte, en acceptant le décret du Roi des rois de bon cœur, tandis que d'autres cherchèrent à retarder leur descente dans le creuset de l'exil autant que possible. A cette fin, le verset énumère qui étaient ceux qui descendirent dans l'intention de s'acquitter de cette dette volontairement : il s'agissait des fils et des fils de ses fils, à savoir qu'il ne fut pas nécessaire de les "amener" (les hommes) mais ils vinrent avec lui en Egypte.

Pour cette raison, poursuit-il, le Saint-Béni-Soit-Il attendit que meurent tous les fils de Yaakov pour commencer l'asservissement, mais il n'attendit pas la mort de toutes les femmes (du fait qu'elles n'acceptèrent pas le décret Divin de l'exil avec amour). La Guémara (Brakhot 62) enseigne en effet, que "Samé De Issouré Kabilé", "le remède aux épreuves est de les accepter", à savoir qu'en acceptant les épreuves avec amour et dans la joie, celles-ci se résorbent. Et puisque ce fut le cas des fils de Yaakov, ils échappèrent ainsi aux affres de la servitude. Par contre, celle-ci n'attendit pas la mort de Yokhéved (la mère de Moché, n.d.t) ni celle de Séra'h (la fille d'Acher), bien que ces dernières comptèrent parmi ceux qui descendirent avec Yaakov en Egypte, car elles n'acceptèrent pas de plein gré d'y descendre afin de supporter le joug de l'asservissement.

Chacun pourra apprendre de ce qui précède à accepter avec joie et amour tout ce qui lui arrive, en sachant que cela fait l'objet d'un calcul précis et mesuré dans le Ciel. De la sorte, il trouvera dans cette conduite un remède à ses épreuves : il en sera délivré et tout ce qu'il entreprendra réussira. Comment y parvient-on ? En se souvenant du verset : « Vous êtes des fils pour Hachem votre D. » (Dévarim 14, 1) Hachem nourrit tous Ses enfants bien-aimés et pourvoit à leurs besoins, tant dans le domaine spirituel que matériel. Il envoie le remède à toutes les souffrances, à toutes les maladies, Il se préoccupe de trouver en temps et en heure le conjoint qui convient à chacun. Et même si cela ne se manifeste pas au préalable de manière dévoilée, il est certain qu'un grand bienfait se dissimule derrière la manière dont Hachem se conduit avec chacun. Chaque événement est soigneusement calculé dans le Ciel afin de lui prodiguer ce bienfait par la suite, comme l'exprime la Guémara (Yérouchalmi Orayote 3, 4) : « C'est pour mon bien que ma vache s'est cassé le pied. »

Dès qu'un homme prendra conscience de cela, il cessera de se plaindre de son triste sort ou d'une certaine conduite du Ciel à son égard et il lui sera plus facile d'accepter tout ce qui lui arrive avec amour et joie. Car qui est assez stupide pour ne pas se réjouir du bien qu'on lui prodigue ? De la sorte, toute la rigueur dont il fait l'objet s'adoucit et se transforme en bienfait et en bénédiction révélés au grand jour.

Le 'Hatam Sofer (Drachote p.185, 1) rapporte les paroles du Midrach sur la Paracha Vayéchev à propos du verset « Yaakov déchira ses vêtements, se revêtit d'un cilice et prit le deuil sur son fils (Yossef) pendant de nombreux jours » et le Midrach (Rabba 84, 20) de commenter : « A cause du cilice dont se revêtit Yaakov, celui-ci ne quittera pas ses enfants et les enfants de ses enfants (...).



Mordékhaï se revêtit d'un cilice au temps de Assuérus lorsque se dressa Hamane pour anéantir, tuer, et perdre tout le peuple d'Hachem. »

A priori, demande le 'Hatam Sofer, cela demande explication : ce cilice est-il considéré pour Yaakov comme un "cadeau" pour sa descendance ou comme un châtiment ? Et si l'on suppose qu'il s'agit d'un châtiment, pour quelle raison devrait-il le subir ? Ne devait-il pas prendre le deuil sur son fils bien aimé qu'une bête féroce avait dévoré ?

La réponse en est, dit-il, que le travail que doit accomplir l'homme dans ce monde consiste à accepter tous les événements qu'il vit avec amour et joie, car grâce aux épreuves, un homme se purifie et se rapproche de son Créateur. Et cette joie le sortira finalement de l'adversité et de l'obscurité et lui fera mériter la délivrance et la lumière.

Et de fait, Yaakov Avinou avait accepté avec joie toutes les épreuves : Essav, Lavan, Dina, etc. jusqu'à ce qu'arrive l'épisode de la vente de Yossef. A ce moment-là, le Yétser l'éprouva au plus haut point car il savait que son monde futur en dépendait, comme l'explique Rachi (verset 37, 35 : « Il lui avait été dévoilé par D. la tradition selon laquelle si aucun de ses fils ne mourait de son vivant, il serait assuré de ne pas voir la face du Guéhinam »). Ne pouvant supporter cette souffrance, il se revêtit d'un cilice et se mit à pleurer amèrement, entraînant que fut décrétée à l'égard de ses enfants la même incapacité à arrêter la peine causée par leurs épreuves. Eux aussi seraient amenés à se revêtir d'un cilice et à s'affliger lorsque l'adversité viendrait frapper à leur porte. Mais en vérité, il incombe à l'homme de compter parmi ceux qui acceptent avec amour et en silence tout ce qui leur arrive. Car supporter une épreuve en silence a plus de valeur que de nombreuses prières. D'après cela, le 'Hatam Sofer explique pourquoi la reine Esther organisa un festin pour Hamane et le roi : afin de montrer qu'elle se réjouissait de la conduite d'Hachem (quelle qu'elle soit, n.d.t), et qu'elle avait confiance que la délivrance était proche. C'est à ce propos que le verset dit « *Elles sont*

loin de ma délivrance les paroles que je rugis » (Téhilim 22, 2), à savoir : "plus je rugirai et je crierai, plus je m'éloignerai de la délivrance." La suite des versets en est la preuve : « *J'invoque le jour et Tu ne me réponds pas, la nuit, et je ne me tairai pas.* » (verset 3) Tout cela survint car Yaakov se revêtit d'un cilice, se recouvrit de cendre et n'accomplit pas ce qui est dit : « *Je Te louerai parce que Tu m'as éprouvé* » (Téhilim 118,21). D. désirait que Yaakov se conduise suivant le verset : « *Et Toi Tu résides parmi les louanges d'Israël* » (Téhilim 22, 4), autrement dit, Il attendait que le patriarche Israël (Yaakov) Le loue, comme il en avait toujours eu l'habitude au cours de toutes les épreuves qu'il subit jusqu'à ce jour.

J'ai entendu l'anecdote qui suit de la bouche de mon oncle Rabbi Chemlké de Lalov qu'il l'entendit lui-même de son auteur : le célèbre Tsadik Rabbi Ménaché Rosenfeld. Rabbi Ménaché se joignit une fois au voyage qu'entreprit Rabbi Avraham Elimélekh de Karline, entre l'Amérique et la Pologne, afin de le servir à bord du bateau qui le ramenait chez lui (depuis l'Amérique jusqu'en Pologne). Rabbi Ménaché avait d'ordinaire un emploi du temps extrêmement organisé : il se levait vers trois ou quatre heures du matin et remplissait sa journée entière de cours et d'étude. Néanmoins, à cause des tourments du voyage (et aussi du fait qu'il servait le Rabbi), l'ordre de sa journée en fut bouleversé. Une fois, il laissa échapper un soupir en disant : « Maître du Monde, quand cesseront tous ces tourments ? » Comme cela se produisit alors qu'il accompagnait Rabbi Avraham, ce dernier l'entendit et s'arrêta pour lui dire sur un ton de reproche (en Yiddich) : « Un juif n'attend pas que les périodes difficiles passent mais au contraire, il les accepte avec amour et joie ! »

Rav Ménaché témoigna par la suite que ces paroles demeurèrent gravées dans son cœur. Et depuis lors, il ne se plaignit plus jamais, quels que soient les événements auxquels il fut confronté.



**« Du pain suivant le nombre d'enfants » :
l'abondance est fonction de combien un
homme lève ses yeux vers le Ciel**

« Yossef pourvut aux besoins de son père, de ses frères et de toute la maison de son père avec du pain suivant les enfants. » (47, 12)

Le Divré Israël rapporte au nom de son père que le terme employé pour désigner "les enfants" est le mot תַּף (Taf) qui signifie également dans la langue de la Guémara "le regard" (cf. Méguila 14ב וַיִּתְּנוּ מֵעֵינַי בְּשָׁמַיִם ses yeux regardaient).

« Cette formulation, explique le Divré Israël, a pour but d'exprimer que l'essentiel de la quête de la subsistance consiste à tourner son regard vers le Ciel avec foi et confiance en D. Et c'est l'allusion enseignée par le verset : "du pain suivant (le nombre) d'enfants (Taf)", à comprendre dans le sens : "suivant le regard (vers le Ciel)". Plus un homme dirige son regard vers le Ciel, plus il reçoit, car de la sorte, il devient un réceptacle davantage apte à contenir l'abondance qui se déverse. »

On peut aussi expliquer ce verset en se référant au sens littéral du mot "Taf" qui désigne les enfants :

Il est en effet écrit : « *Renvoie sur Hachem et Il te nourrira.* » (Téhilim 55, 23). A l'instar d'un enfant qui ne s'inquiète pas le moins du monde de sa subsistance et qui renvoie entièrement cette préoccupation sur ses parents, de même, ce verset nous enjoint à renvoyer entièrement notre souci de subvenir à nos besoins sur Hachem. C'est également le sens du verset de notre Paracha : « (Il) *pourvut aux besoins (...) suivant les enfants* » : suivant la conduite des enfants qui consiste à renvoyer tous leurs besoins sur leur Père Céleste, D. pourvoira à ces besoins.

On peut ajouter à cela que la nature d'un enfant est de ne même pas tenir compte de la provenance des ressources de ses parents. Que lui importe-t-il puisqu'il est certain que son père lui apportera ce dont il a besoin quelle que soit la manière dont il l'a obtenu !

Après la Choah, Rabbi Moché Shneider prit la tête de la grande Yéchiva de Londres qui forma nombre de Talmidé 'Hakhamim. Dans cette période tourmentée, et lorsque la caisse de bienfaisance de la Yéchiva se trouva vide, le Roch Yéchiva fit appel à l'un de ses meilleurs élèves et lui demanda de parcourir la ville afin de solliciter la générosité de ses coreligionnaires en faveur de la Yéchiva, qui se trouvait dans une situation financière très difficile. Sur le champ, celui-ci se mit en route, et le soir même, il frappa à la porte de chaque foyer juif de la ville. Cependant, il ne réussit pas à collecter un centime. Une partie des gens n'ouvrirent pas leur porte à un inconnu, ceux qui daignèrent lui ouvrir s'excusèrent en arguant qu'ils s'étaient déjà engagés à faire des dons à d'autres personnes, et certains le renvoyèrent sans ménagement en accusant les Ba'houré Yéchiva d'être des paresseux qui refusaient de travailler pour gagner leur vie. Pourquoi, selon eux, devaient-ils travailler pour les soutenir ? (Dans l'une des maisons, une grande pancarte avait été suspendue à la porte indiquant "entrée interdite aux chiens et aux mendiants".)

Le Ba'hour dépit s'en retourna à la Yéchiva, le cœur gros d'avoir échoué dans sa mission, d'autant plus qu'il n'avait même pas réussi à couvrir les frais de transport. Loin d'avoir rapporté des bénéfices à la Yéchiva, il lui avait causé un préjudice. Il décida donc de ne rien raconter au Roch Yéchiva afin de ne pas lui causer de peine ni de déception.

Le lendemain, il regagna sa place et étudia avec assiduité comme si de rien n'était. Au milieu de l'étude, le Rav le fit appeler. Lorsque le Ba'hour pénétra dans sa chambre, il le reçut avec un visage rayonnant de joie et le remercia vivement de tous ses efforts en faveur de la Yéchiva. Il ajouta que, grâce à D. Il avait merveilleusement réussi sa mission en pourvoyant ainsi aux besoins des élèves.

« Que veut dire le Rav, demanda le Ba'hour, pourtant je suis revenu les mains vides ?



- Aujourd'hui, lui raconta le Rav, un certain homme riche est venu me rendre visite, et il m'a fait un don de vingt-cinq Sterling (ce qui représentait une somme considérable à cette époque). Vois-tu, les ressources de chacun sont fixées en début d'année et depuis ce moment, il avait déjà été décrété combien il gagnerait et combien il perdrait. Certes, il nous incombe de faire un effort personnel et d'utiliser des moyens concrets afin que la bénédiction et l'abondance aient sur quoi prendre effet. Néanmoins, que D. nous préserve de penser que les gains sont les fruits de nos efforts, car ils proviennent seulement de la bénédiction Divine selon ce qu'elle a décrété. Il s'ensuit que tes efforts d'hier, en faisant du porte-à-porte afin de solliciter une aide pour la Yéchiva, ont permis que, du Ciel, on envoie ce riche et son don généreux au profit de la Yéchiva. Dès lors, je suis tenu de te remercier pour les efforts que tu as accomplis avec autant d'abnégation, car c'est par ton mérite que ce riche est venu faire ce don. »

Les brèches dans le Temple : à propos de la crainte à ressentir dans une synagogue et de la défense de parler pendant la prière

La fête de Hanouca, qui commémore aussi la réparation et l'inauguration du Temple après les exactions des Grecs qui ouvrirent treize brèches dans sa muraille, vient de s'achever. Aussi, une attention particulière doit être portée sur la nécessité de réparer le manque de respect dont on a pu éventuellement faire preuve dans le Temple en miniature que constituent les synagogues et les maisons d'étude. On devra se garder notamment de parler au moment de la prière et de la lecture de la Torah. Celui qui y veille méritera toutes les bénédictions et en particulier celle du Tossefot Yom Tov qui a rédigé à ce sujet la prière spéciale qui suit (dans son "MiChé Bérakh") : « Il bénira celui qui veille à sa bouche et à sa langue et s'abstient de parler durant la prière et pendant la lecture de la Torah. Que le Saint-Béni-Soit-Il le protège de toute épreuve et de tout malheur, de tout mal et de toute maladie.

Que s'accomplissent pour lui toutes les bénédictions incluses dans la Torah de Moché Rabbénou et dans tous les prophètes et les Livres saints. Qu'il mérite de voir vivre ses fils et de les élever dans la Torah, jusqu'au mariage, dans les bonnes actions et qu'il serve Hachem notre D. tout le temps dans la vérité et l'intégrité, et disons Amen. »

La Guémara (Yévanot 6a) enseigne : « Ce n'est pas le Sanctuaire que tu dois craindre mais Celui qui a ordonné de veiller au Sanctuaire », c'est-à-dire le Saint-Béni-Soit-Il qui fait résider Sa Présence dans le Sanctuaire. Cela concernait le Temple, jadis, lorsqu'il existait, et aujourd'hui, le Sanctuaire en miniature (la synagogue, n.d.t). De fait, l'intention des grecs était précisément d'enlever cette Présence Divine du peuple juif. C'est pourquoi ils rendirent impure toute l'huile destinée à l'allumage du candélabre car "la lumière qui s'en dégageait (essentiellement celle de la branche du milieu) était le témoignage aux yeux de tous ceux qui venaient de l'extérieur, que la Présence Divine réside parmi le peuple juif " (Chabbat 22b).

C'est donc le moment, après avoir fêté ces jours où le Saint-Béni-Soit-Il avait livré les "impurs dans les mains des purs", de faire résider d'autant plus cette Présence Divine au sein du peuple juif. Le Tsla'h prononça une année à Hanouca un discours enflammé dans les termes suivants : « Dès lors, durant ces jours-ci, il convient de veiller particulièrement à réparer tout ce qui peut provoquer l'éloignement de la Présence Divine, car tel était le dessein des Grecs. Or, malheureusement, au temps de l'exil, il n'existe pas d'endroit pour faire résider cette Présence, puisque notre Temple a été détruit. Néanmoins, le Saint-Béni-Soit-Il, dans Sa Miséricorde, nous a laissé un reste, comme il est écrit (Ezéchiel 11, 16) : "Je serai pour eux un Sanctuaire en petit", et la Guémara (Méguila 29a) d'expliquer qu'il s'agit des synagogues, où la Présence Divine demeure encore. D'après cela, il explique la gravité de la défense de parler dans une synagogue au moment de la prière à tel point "qu'il n'y a



pas de plus grande rébellion contre le Roi du monde que de parler dans Son propre palais et devant Lui. Il rend l'air sacré impur, à l'instar des Grecs qui souillèrent l'autel, car c'est comme s'il plaçait une idole dans le Sanctuaire". »

Le 2 Nissan 5726 (1966), un incendie éclata dans la synagogue de Rabbi Yaakov de Sakvira (qui quitta ce monde deux ans exactement après, le 2 Nissan 5728). Tout le bâtiment s'éleva en flammes à l'exception de la pièce où le Rabbi avait l'habitude de prier (il avait en effet coutume de prier dans une pièce attenante à la synagogue et même la porte de cette pièce ne fut que partiellement brûlée, seulement dans la moitié de l'épaisseur du côté de la synagogue). Le même jour, Rabbi Mordekhai Chelomo de Bigane (son ami) vient le consoler de cette perte immense. Au cours de la discussion, ce dernier demanda au Rabbi si la pièce où il priait avait été endommagée par l'incendie. « Elle n'a pas été touchée le moins du monde », répondit-il. Puis, il ajouta sur le champ : « Là-bas, on n'a jamais parlé au milieu de la prière ! »

Un juif demeura de nombreuses années après son mariage sans avoir d'enfant et tous les efforts qu'il accomplit dans ce sens furent vains. Lorsque toutes les opportunités furent épuisées, il se rendit chez son Rav et fondit en larmes en déclarant qu'il n'avait plus la force de supporter cette situation. « Je sais, lui répondit celui-ci, que tu es venu à moi seulement parce que je suis ton Rav. Néanmoins, laisse-moi te poser une question : si je te révélais le nom d'un Tsadik dont toutes les bénédictions s'accomplissent, irais-tu le voir pour les recevoir ?

- Bien sûr !, rétorqua l'Avrekh.

- Il existe une promesse d'un authentique Tsadik des générations passées, il s'agit du Tossefot Yom Tov qui a affirmé que celui qui veille à ne pas parler au moment de la prière méritera de voir des enfants vivants et bien portants ! »

Il va sans dire que cet Avrekh suivit le conseil de son Rav, et, en effet, dans l'année qui suivit, il vit la naissance de jumeaux. Par

la suite, il avoua qu'il avait accompli toutes sortes de traitements difficiles dans son existence. Toutefois, celui-ci avait été le plus dur de tous. En connaissant l'enjeu tellement élevé d'un tel effort, on comprendra aisément pourquoi le Yétser Hara s'acharne particulièrement à faire trébucher l'homme dans ce domaine !

Quelqu'un vint un jour demander à Rav Chlomo Zalman Auerbach si l'on devait réprimander une personne âgée qui discutait pendant la prière. Le Rav lui répondit en ces termes : « Si tu voyais, que D. préserve, une personne âgée s'apprêtant à commettre un meurtre, viendrais-tu aussi me poser cette question ? »

L'histoire qui suit se déroula dans la ville de Austra (quelques années avant que le Maharcha, l'un des grands de cette génération, prenne la direction spirituelle de la ville en tant que Rav) :

A cette époque, une terrible épidémie éclata dans la ville qui tua chaque jour les jeunes comme les vieillards. Face à une telle tragédie, le Rav décréta le rassemblement de tous les habitants de la ville dans la synagogue afin de jeûner et de prier pour qu'Hachem annule ce redoutable décret. Dans le même temps, il demanda que si quelqu'un avait connaissance d'une éventuelle conduite répréhensible de l'un des habitants de la ville et qui pensait qu'elle pouvait être responsable de l'épidémie, qu'il vienne lui en faire part afin qu'il puisse réparer ce qui pouvait l'être, et que, grâce à cela, Hachem apaise Sa colère. La nuit même, deux personnes vinrent chez le Rav et lui racontèrent que la personne qui était assise à côté d'eux à la synagogue avait cessé de venir ces derniers temps. Voyant cela, ils avaient épié ses faits et gestes, et avaient constaté qu'il se levait au milieu de la nuit et, qu'éclairé d'une lanterne, il se rendait tout seul dans la forêt voisine. Il était logique de penser qu'il se livrait là-bas à des agissements douteux et que, peut-être à cause de lui, toute la ville en supportait les conséquences !

Le Rav les remercia sans oublier de mentionner que jusqu'à preuve du contraire,



ce juif conservait sa présomption d'honnêteté tant que les choses ne s'étaient pas éclairées. Entre-temps, il n'était permis que de se méfier et il était nécessaire d'approfondir l'affaire jusqu'au bout. Il leur ordonna, en outre, de venir le prévenir lorsqu'ils l'entendraient se lever, afin qu'ils aillent ensemble vérifier ce qu'il faisait dans la forêt.

Au milieu de la nuit, lorsque les deux entendirent que le suspect se levait du lit, ils se hâtèrent d'aller prévenir le Rav qui accourut immédiatement. Les trois hommes se mirent à suivre le juif au plus profond de la forêt dans l'obscurité la plus totale. En chemin, les deux accompagnateurs du Rav se mirent à trembler de peur à l'idée de continuer ce dangereux itinéraire et demandèrent à ce dernier l'autorisation de retourner chez eux. Le Rav leur reprocha de ne penser qu'à eux alors que la vie de tous les habitants de la ville était en péril. Ne pouvaient-ils pas se faire violence en faveur de leurs frères ? Comment pouvaient-ils ne pas vouloir savoir pour quelle raison Hachem les avaient punis d'une telle épidémie ? Les deux hommes reprirent courage et continuèrent leur chemin avec le Rav. Lorsque le suspect parvint à destination, il s'arrêta. Les trois hommes s'arrêtèrent également en gardant leurs distances. Et voici qu'ils l'entendirent réciter en pleurant le Tikoun 'Hatsot sur la destruction du Temple. A leur grande surprise, ils perçurent une autre voix qui pleurait avec lui. L'homme demeura ainsi un certain temps, puis il revint sur ses pas et sortit de la forêt. Le Rav l'arrêta alors, et lui dévoila qu'il l'avait suivi en le soupçonnant. Mais, à présent, il était convaincu de sa piété et de sa volonté de demeurer dans l'anonymat. « J'ai cependant, une question, demanda le Rav, de qui provenait la voix qui pleurait avec toi ? »

Au début, le 'Tsadik caché' ne voulut pas répondre et seulement après que le Rav l'eut sommé de lui révéler l'identité de cette voix, il s'exécuta contre son gré.

« Cette voix, dit-il, était celle du Prophète Jérémie. Car cela faisait déjà longtemps que je venais réciter le Tikoun 'Hatsot à cet

endroit, et on en avait éprouvé un tel plaisir dans le Ciel que l'on avait décidé de m'envoyer le Prophète Jérémie qui s'était lamenté au moment de la destruction du Temple, afin qu'il vienne également à présent pleurer avec moi sur la splendeur du Sanctuaire détruit. »

A ces mots, le Rav le supplia d'avoir pitié des habitants de la ville et d'intercéder pour annuler le décret qui pesait sur eux puisqu'il pouvait demander au Prophète Jérémie quelle en était la raison. Comment pouvait-il rester insensible au malheur de ses frères et ne pas œuvrer pour apaiser la colère du Ciel ?

Le Tsadik accepta et lui répondit qu'il viendrait le lendemain à la synagogue tout leur expliquer.

Sur le champ, les deux accompagnateurs du Rav prévinrent les habitants de la ville d'une réunion dans la synagogue pour y écouter la raison du terrible décret qui pesait sur eux et la manière dont ils pourraient améliorer leurs actes.

Dès le lendemain matin, toute la ville sans exception arriva à la synagogue, si bien que le Rav ordonna que l'on commence la prière et que l'on récite les 'Psouké Dzimra'. Peu après, le 'Tsadik caché' arriva entra lui aussi paré de son Talith et de ses Téfilines. Toute son apparence exprimait la splendeur. Lorsque les fidèles l'aperçurent, plusieurs s'évanouirent provoquant ainsi une grande agitation. Après la prière, le Rav lui demanda pourquoi les gens s'étaient évanouis.

« C'est parce que, répondit-il, je suis paré des Téfilines. Un verset dit explicitement : *"Tous les gens de la Terre verront que le Nom d'Hachem est sur toi et ils te craindront."* (Dévarim 28, 10) »

- Les autres fidèles aussi étaient parés de leur Téfilines, s'étonna le Rav. Pourquoi seuls les vôtres ont provoqué une telle crainte ?

- Il n'est dit *"Ils Te craindront"* qu'à propos de celui qui veille à ne pas détacher son esprit de ses Téfilines et à ne pas parler de



choses profanes pendant qu'il les porte. En outre, sachez que les habitants de la ville doivent veiller au respect de la synagogue et à ne pas y prononcer de paroles vaines en particulier durant la prière. C'est la raison de cette épidémie qui frappe la ville : les gens discutent au milieu de l'office sans aucun remord. C'est pour cela que j'ai cessé ces derniers temps de venir à la synagogue. Néanmoins, si vous prenez sur vous à l'avenir de veiller à respecter cette défense, on cessera d'assister à des malheurs dans cet endroit ! »

Il en fut ainsi : on prit des mesures afin d'arrêter de parler à la synagogue et l'épidémie s'arrêta. Par la suite, on fit graver sur les murs de celle-ci toute l'histoire afin d'en perpétuer le souvenir et de publier leur délivrance survenue grâce au fait qu'ils s'abstinrent de parler durant la prière. A chaque fois qu'un visiteur venait dans la ville et qu'il ignorait leur vigilance dans ce domaine, ils le conduisaient, sans parler, vers le mur où était gravée cette inscription, et ils se réjouissaient en silence !

